

traverse la région occidentale du territoire, qu'elle sépare en partie de ceux d'*Angy* et de *Thury*.

La commune n'a aucune propriété. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

Une partie de la population va travailler dans les fabriques de *Mouy*; le plus grand nombre des bras est employé par l'agriculture.

*Contenance*: Terres labourables, 682 h. 57,15. — Jardins potagers, 5 h. 71,55. — Bois taillis, 22 h. 17,15. — Vergers et pépinières, 4 h. 58,75. — Oseraies et aulnaies, 21 h. 02,40. — Friches, 64 h. 35,95. — Carrières et marnières, 3 h. 50,70. — Pâtures, 0 h. 56,60. — Marais, 6 h. 75,55. — Prés, 10 h. 57,40. — Eaux, 0 h. 25,95. — Routes, places et chemins, 16 h. 20,45. — Propriétés bâties, 4 h. 38,10. — Total, 840 hect. 27,50.

Distance de *Mouy*, 5 kil. — De Clermont, 5 kil. — De Beauvais, 2 myr. 8 kil. — Marchés, Clermont, *Mouy*. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 552. — Nombre de maisons, 87. — Revenus communaux, 350 fr. 56 c.

**BURY**, *Bury-Angy*, *Buri*, (*Bureium*, *Buriacum*, *Birriacus*), entre *Meuy* et *Angy* à l'ouest, *Ansacq* au nord, *Cambronne*, *Rousseloy* à l'est, les cantons de *Creil* et de *Neuilly-en-Thelle* au midi.

Cette commune occupe plus du cinquième de la superficie du canton vers la région méridionale. Le territoire compris dans le plateau à l'est du Thérain, est sillonné par plusieurs vallons qui descendent à l'ouest vers cette rivière. Le Thérain forme constamment la limite depuis *Angy* jusqu'à *Mello*.

*Bury* est placé dans la région moyenne et dans la vallée; ce chef-lieu consiste en une rue principale, dite rue des Juifs, longue de quinze cents mètres, et en deux rues transversales qui joignent le fossé Lévêque. Les maisons sont bien bâties, et leur ensemble donnerait au village l'aspect d'une petite ville, si elles n'étaient entremêlées de plantations qui en font un pays couvert et lui impriment un caractère agreste. On remarque plusieurs vieilles constructions.

Cette commune est encore une des plus anciennes du Beauvaisis; elle fut brûlée au neuvième siècle par les Normands avec quelques autres villages.

C'était le chef-lieu d'une châtellenie qui appartenait à l'évêque diocésain comme comte de Beauvais.

Le pays fut mis au pillage en même temps qu'*Angy*, par les lieux de Beauvais, le 25 août 1591.

*Bury* avait le titre de bourg, ce qui indique l'existence d'anciennes foires en ce lieu.

Sous le règne de Louis XIV, on y tenait une demi-compagnie de gardes du corps en quartier d'hiver.

L'église de *Bury*, d'abord simple paroisse, fut changée en collégiale au onzième siècle. Le prêtre Albert qui la gouvernait, employa son patrimoine à y fonder quatre chanoines, fondation que l'évêque de Beauvais, approuva le jour de Noël 1078. En 1085, le roi Philippe I étant à Beauvais, mit ce nouveau chapitre sous le patronage de l'abbaye de Saint-Jean d'Angely; l'acte fut signé par les évêques de Senlis, de Châlons et d'autres diocèses; l'abbé y plaça deux religieux. Il paraît que les bénédictins abandonnèrent l'établissement, car au mois d'août 1246, Robert de Cressonsacq en donna le patronage à l'abbaye de Saint-Just en-Chaussée, y envoya trois religieux de l'ordre de Prémontré, tirés de ce monastère, et fonda une quatrième prébende. Dans la suite, la collégiale fut réduite à l'état de prieuré simple, et dès long-temps avant la révolution il n'y avait plus qu'un curé qui prenait le titre de prieur.

Le prieuré-cure de *Bury*, comprenait dans sa circonscription, comme simple vicariat, la commune d'*Angy*, importante à d'autres regards, d'où vient le nom de *Bury-Angy*, que celle-ci porta pendant plusieurs siècles.

Il comprenait aussi comme vicariat l'église de *Rousseloy* qui fut ensuite érigée en cure.

*Bury* a aujourd'hui le titre de succursale.

L'église est remarquable par son architecture et par sa situation pittoresque, à mi-côte sur le revers d'un coteau garni d'arbres fruitiers qui présentent à une certaine distance l'aspect d'un bois. C'est un édifice en forme de croix. L'abside qui est carrée, offre plusieurs étages de fenêtres; d'abord une large baie formée de trois ogives inscrites dans une arcade à cintre plein, au-dessus trois fenêtres aveugles en ogives tréflées, ornées d'un cordon de dents de scie, plus haut une rose dentelée; une corniche à dents de scie régne tout autour du cheur. Les fenêtres latérales sont des ogives trigéminées. Le pignon des transepts a deux fenêtres ogives étroites, surmontées d'ogives géminées à tête en trèfle, au nombre de trois; au-dessus est ouverte une grande rose à huit rayons, puis une seconde baie en forme de quatre feuilles; l'arête du toit est ornée de crochets et de clochetons épineux.

La corniche de la nef est supportée par des corbeaux à têtes grimaçantes et par des contre-corbeaux; il y a de chaque côté trois petites fenêtres en plein cintre et à cordon en dents de scie. Les collatéraux, plus bas que le corps de la nef, ont une corniche

de modillons simples, et des fenêtres arrondies sans ornements. Le côté méridional de la nef a un portail roman de plusieurs cintres, dont l'extérieur est à tête de clous, et l'intérieur en zig-zag double; les colonnettes ont leur chapiteaux décorés d'arabesques; la porte est carrée; le tympan qui la domine a été peint.

Le portail de face est roman aussi, formé de plusieurs cintres alternativement simples et en zig-zag; les chapiteaux des colonnettes sont à personnages et arabesques. Il y a au-dessus trois fenêtres arrondies liées par un cordon en dents de scie. On voit à l'angle méridional de la façade une tour cylindrique portant une pyramide octogone, dont le sommet est tronqué, et dont la face extérieure est couverte de dentelures.

Le clocher n'est représenté que par un chapeau d'ardoise au centre de l'église.

A l'intérieur, la nef a les caractères de l'architecture de transition; de gros piliers sont entourés de colonnes à chapiteaux romans, et supportent des arcades dont les bords sont découpés en double zig-zag. Les voûtes sont garnies de boudins croisés. Une galerie aveugle, en partie détruite, règne autour de la nef et des transepts. Les collatéraux qui sont fort-étroits, se prolongent jusqu'à l'abside.

Cet édifice orné de dalles, est très-humide; il a déjà subi de nombreuses réparations.

On voit sur l'autel principal une passion en bois doré exécutée en 1548.

Il y a dans cette église plusieurs tableaux de Nicolas Bertin, directeur de l'Académie de Rome, mort en 1736; il était ami du père Pelletier, prieur-curé de *Bury*, chez qui il venait tous les ans passer l'automne. Ces tableaux datés de 1723, 1725, 1727, sont abîmés, leurs couleurs ayant été altérées par l'humidité; ils représentent saint Nicolas, le martyre de saint Lucien, la Vierge marchant sur le serpent, etc.

On a trouvé et on trouve souvent encore des tombes de pierre tendre sur le coteau au nord-est de l'église; elles contiennent des ossements et des poteries noires.

La commune de *Bury* a plusieurs hameaux.

Le principal est *Dury-Saint-Claude* qui compte environ deux cent quatre-vingts âmes de population agglomérée; il est placé dans la vallée, au midi du chef-lieu.

On y voit une chapelle fondée en 1527 par Claude de Durant, chevalier seigneur de *Thury* et *Dury-Saint-Claude*. Il légua à ses hôtes, sujets, manans et habitans, la quantité de six verges de terre, sous l'obligation d'y bâtir une église, d'envoyer moudre

leurs grains au moulin seigneurial à peine de confiscation, et de faire leurs vendanges au pressoir qu'il pourrait lui plaire d'établir.

Par bulle du 18 janvier 1639, le pape Urbain VIII accorda des indulgences plénières à ceux qui visiteraient tous les ans la chapelle de saint Claude, le jour de la fête, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, et y prieraienr pour la conservation et la paix des chrétiens, la conversion des hérétiques, et l'exaltation de l'église.

On dit la messe dans cette chapelle le six juin, jour de Saint-Claude.

On a trouvé, il y a vingt-cinq ans, dans le marais de *Dury*, un vase contenant plus de quatre cents médailles romaines.

On a rencontré, à plusieurs reprises, des cercueils en pierre tendre et des poteries sur la colline au nord de *Dury*.

*Arcy ou Harsy (Arsitius)*, qu'on appelait autrefois la maison d'*Hersy*, est un écart au bord de l'Oise, à l'ouest de *Dury-Saint-Claude*. Ce lieu fut donné à l'abbaye de Saint-Lucien en 869 par Charles-le-Chauve (D. Bouquet, tom. 8, pag. 617).

On prétend que le chemin par lequel on transféra, au septième siècle, les reliques de sainte Maure et sainte Brigitte, de Balagny où ces vierges avaient été martyrisées, à Nogent près de Creil, est indiqué par la couleur jaunâtre des plantes qui ne verdissent jamais, quelque tems qu'il fasse: ce chemin, aujourd'hui en culture, partant du pré d'*Arcy*, coupait le ruisseau de *Saint-Claude*, près du lieu dit la Croix-Bénite, et passait ensuite sur l'emplacement où l'on rencontre des cercueils de pierre, d'où il se perdait dans la plaine, vers la direction de Laigueville.

*Mérard, Mérart*, autre hameau d'environ deux cent trente habitans, est situé dans la vallée d'*Ansacq* au nord de *Bury*, duquel il est séparé par une colline escarpée.

On y voit une chapelle moderne, carrée, avec un clocheton sur la porte; elle est dédiée à saint Maur. Cet ancien édifice existait dès le quinzième siècle.

On remarque de très-vieilles constructions dans le village.

Les carrières connues sous le nom de *Mérard*, sont situées sur la colline au nord du village.

*Boisicourt, Boysicourt*, dans la vallée à l'est de *Mérard*, est fort de huit maisons. Ce lieu dépendait du comté de Clermont.

*Brivois*, à l'est de *Boisicourt*, est également formé de huit maisons.

Cinq maisons du village de *Moineau* dépendent de la commune de *Bury*; le reste est sur le territoire d'*Angy*.

La ferme de *Damassetieu* formait autrefois un écart sur le plateau à l'est de *Bury*; elle est entièrement détruite, et l'on assure qu'elle a été incendiée par la foudre.

On croit qu'elle était, dans des tems très-reculés, un établissement religieux. Avant la révolution, le clergé de *Bury* avait coutume de se rendre en procession, le jour de Saint-Marc, à une croix située sur l'emplacement, et d'y réciter des prières pour les dames de *Damassetieu*.

Le *Fief-Cornu* était une seigneurie dépendant de *Bury*, dont le propriétaire avait droit d'envoyer un taureau blanc dans le marais communal nommé marais du Val; les habitans de ce fief pouvaient mener leurs vaches à un autre taureau. Une paire de cornes scellée dans le mur, indiquait le manoir seigneurial.

La femme de Montluc évêque de Valence, qui était une demoiselle de Pienne, résidait au *Fief-Cornu*: c'est ce prélat qui soutint au colloque de Poissy que le célibat n'était pas ordonné aux évêques.

Le hameau de *Flandre*, réuni aujourd'hui à *Rousseloy*, dépendait autrefois de *Bury*.

La route départementale de Noailles à *Catenoy*, non encore construite, doit passer entre *Mérard* et *Bury*, courant à l'est.

Il y a une station de télégraphe dans l'étendue du territoire, au lieu dit le *Noyer-Bault*.

La commune n'a pas de propriétés bâties. Elle possède des terrains à l'état de pâture, dans la vallée du Thérain, et à l'état de friche sur les talus des coteaux.

Le cimetière a été transféré, depuis vingt-six ans, au nord du chef-lieu.

Une partie de la population travaille dans les fabriques de *Mouy*. On trouve dans cette commune un moulin à eau, un moulin à foulon, plusieurs carrières, des fabriques de tissu de soie, de boutons, de toiles métalliques, de laine peignée, de draperie, de calicot, de mérinos. On y confectionne des galoches et des cerceaux.

*Contenance*: Terres labourables, 1207 h. 24,60. — Jardins potagers, 20 h. 50,40. — Bois taillis, 171 h. 44,65. — Vignes, 1 h. 53,50. — Vergers, pépinières, 0 h. 51,10. — Oseraies et aunaies, 1 h. 03,45. — Fiches, 111 h. 56,75. — Carrières, 5 h. 17,50. — Pâtures, 19 h. 96,05. — Marais, 8 h. 10,50. — Prés, 109 h. 89,65. — Eaux, 6 h. 08,55. — Chemins et places, 30 h. 45,80. — Propriétés bâties, 11 h. 12. — Total, 1704 hect. 61,70.

Distance de *Mouy*, 2 kil. — De Clermont, 1 myr. — De Beau-

nis, 2 myr. 5 kil. — Marché, *Mouy*. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 1409. — Nombre des maisons, 598. — Revenus communaux, 531 fr. 02 c.

**CAMBRONNES-CLERMONT**, *Camberonne* (*Camberona*, *Cambacum*), entre *Neuilly-sous-Clermont* au nord, *Ansacq*, *Bury* à l'ouest, le canton de Liancourt à l'est.

Le territoire comprend une partie du plateau qui constitue la région élevée du canton; des vallons ayant leur origine vers la limite ouest, d'autres prenant une direction opposée, indiquent que cette commune est placée sur la ligne séparative des vallées de l'hérain et de Brêche. Elle consiste principalement en une plaine découverte, consacrée à la culture des céréales.

Le chef-lieu, formé de quatre rues croisées, est situé dans la partie la plus élevée, près de la vallée de la Brêche, à-peu-près au centre du territoire. Il comprend une soixantaine de feux.

*Camberonne* faisait partie du comté de Clermont.

La seigneurie de ce lieu appartenait, dans le seizième siècle, à Pierre Popillon qui possédait aussi la terre d'*Ansacq*.

Le patronage de la cure de *Camberonne* fut donné, vers le douzième siècle, à l'abbaye de Saint-Paul-les-Beauvais par Richeldis de Mello, et Bernerus comte de Clermont. L'église est aujourd'hui le chef-lieu d'une succursale qui comprend dans sa circonscription les communes de *Neuilly-sous-Clermont* et de *Rousseloy*.

Cet édifice est très-remarquable par son architecture; il présente un développement de quarante-deux mètres sur quatorze de largeur; il n'y a point de transept; le clocher qui est central, est moins large à sa base que le reste de l'édifice qui paraît de construction postérieure.

Le chœur, élevé, étroit, offre un mélange de cintres pleins et d'ogives. Les piliers sont formés de colonnes fasciculées; des colonnettes cannelées montent jusqu'à la naissance des voûtes dont les nervures se croisent. Le chœur a quatre travées: l'abside est carrée, et percée d'une grande arcade enfermant trois ogives surmontées d'un trèfle. Une galerie aveugle ou bouchée est figurée par une ogive triple dans chaque travée. Celle qui supporte le clocher appartient au style roman. Les chapiteaux des colonnes représentent plusieurs figures monstrueuses dévorant des hommes, circonstance qui a donné lieu à l'opinion erronée d'après laquelle cette église aurait été primitivement un temple païen dédié à Saturne.

La nef, plus basse que le chœur, a quatre travées d'une architecture lourde et massive. Il y a deux rangs de collatéraux sur-